

PROCES VERBAL
Conseil Municipal de LANGEAC
Séance du 02 Mars 2021 à 17h00

Le Conseil municipal suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 23 Février 2021 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEAUD, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27

Présents : BEAUD Gérard, MATHIEU Anne-Lise, GOUDARD Gérard, POTIN Claudine, NICOUX Christian, BOULARAND Annie, JAMON Michel, SAHUC Caroline, CHOPY Philippe, BRUN Yvonne, BARLIER Patricia, CROUZET Christine, BOUQUET Alain, SAINT-GERMAIN David, BOUDOUESSIER Hélène, SICARD Loïc, BOUET Jean-Pierre, NOEL-BARON Franck, PABIOUT Gisèle, ROUBAUD Marie-Thérèse, BENAZET Charles-Robert, FARIGOULE Chantal, VIDAL Jean-Pierre

Représentés :

CHANSON Marie-José par BOULARAND Annie
MOUNIER Jacques par GOUDARD Gérard
FLANDIN Mathieu par SICARD Loïc
COHEN Sarah par JAMON Anne-Lise

Assistait à la réunion :

Dominique DELCROS, Directrice Générale des Services.

Désignation d'une secrétaire de séance : Madame Caroline SAHUC

OUVERTURE DE LA SEANCE par le Président Mr BEAUD Gérard, Maire, à 20 h 06

L'ordre du jour était le suivant :

1 Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

ADMINISTRATION - FINANCES - ECONOMIE LOCALE

- 2 Proposition Débat d'Orientations Budgétaires 2021
- 3 Proposition de délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
- 4 Proposition de désignation de délégués du Conseil Municipal au Comité Technique Paritaire
- 5 Proposition d'adhésion au service Santé au travail du CDG 43
 - Convention
- 6 Proposition Modification de la délégation de signature pour les cessions du « Lotissement les Hauts de Bellevue »
- 7 Proposition Modification de la délégation de signature pour les cessions du « Lotissement Moutoulon »
- 8- Proposition d'Apuration du compte du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) – Budget Eau et Assainissement
- 9-Proposition de Convention financière de transfert CET avec la Commune du Puy-en-Velay
 - Convention
- 10-Proposition de convention financière de transfert CET avec le Conseil Départemental de Haute-Loire
 - Convention
- 11- Information sur les décisions du Maire dans le cadre des délégations

ENFANCE - JEUNESSE - LOISIRS - SPORT

12 – Convention de financement du RASED

- Convention

13 – Proposition travaux d'éclairage public - Stade de Foot

14 - Proposition de subvention Hand Ball Club de Langeac au titre du soutien à l'emploi sportif

URBANISME - TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

15-Proposition de déclassement du domaine public – Rue du Petit Breuil + Echange

- Plan de bornage et de division

16-Proposition acquisition gratuite de la parcelle sise à Langeac « La Bourzède » cadastrée section AC N° 816 d'une surface de 51 m²

17-Proposition acquisition amiable des immeubles sis à Langeac – Rue du Pont cadastrés section AB N° 189 et 197 et des droits immobiliers portant sur le lot 2 de l'immeuble cadastré section AB N° 190

18-Proposition Cession immeubles rue de la Boucherie à Mr et Mme WEESING

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID 19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. Conformément à l'article L 2121-18 du CGCT et à la demande du Maire, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

1 - Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

Présentation par Gérard BEAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

APPROUVE les corrections à apporter aux délibérations précédemment citées.

- **8 – Délégations du Conseil Municipal au Maire – Article L 2122.22 du CGCT**
Demande d'être réécrite dans son intégralité sur le compte rendu en accord avec le Conseil Municipal celle-ci a été modifiée.
- **19 – Subvention Ecole de la Présentation 2020 - Participation scolaire**
Suite à une erreur de saisie et en accord avec le Conseil Municipal celle-ci a été modifiée.

APPROUVE, après corrections, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 06 Octobre 2020.

Vote : Pour : 27

APPROUVE, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 Novembre 2020.

Vote : Pour : 23

Contre : 4 (J.P Bouet - F. Noël-Baron - G. Pabiou - J.P. Vidal)

3 - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement

Présentation par Gérard GOUDARD, Adjoint
Le Conseil Municipal :

DECIDE d'autoriser le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer un fonctionnaire ou un agent non titulaire momentanément indisponible conformément aux motifs énoncés ci-dessus et à signer les contrats de travail et avenants ;

PRECISE que les crédits suffisants seront prévus au budget communal ;

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Vote : Pour : 27

5 - Convention d'adhésion au service Santé au Travail du CDG 43

Présentation par Gérard GOUDARD, Adjoint
Le Conseil Municipal :

DECIDE de :

La proposition de convention d'adhésion au service Santé au travail du CDG43 est acceptée suivant les modalités suivantes :

- adhésion au type de formule ci-après (article 2-3) :
 - Formule 1**
 - De plus, il est décidé (article 3) :
 - De BENEFICIER de l'option inspection en sécurité et santé au travail
 - De NE PAS BENEFICIER de l'option inspection en sécurité et santé au travail

Article 2 :

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au service Santé au travail selon les modalités ci-dessus, à l'exécuter, conclure tout acte en découlant et à engager les frais y afférents.

Article 3 :

Le Maire est chargé d'assurer l'exécution de la convention selon les conditions qu'elle renferme.

Vote : Pour : 27

6 - Modification de la délégation de signature pour les cessions du Lotissement « Les Hauts de Bellevue »

Présentation par Michel JAMON, Adjoint
Le Conseil Municipal :

AUTORISE Monsieur Christian NICOUX, Adjoint à l'Urbanisme, à signer, en lieu et place du Maire, tous les documents nécessaires à la cession des lots restant à vendre dans le lotissement Les Hauts de Bellevue (avant-contrats, acte de vente...), que ce soit par acte sous seing privé, par acte notarié ou par acte en la forme administrative.

Vote : Pour : 22

Contre : 4 (J.P Bouet - F. Noël-Baron - G. Pabiou - J.P. Vidal)

Abstention : 1 (C. Nicoux)

7- Modification de la délégation de signature pour les cessions du Lotissement « Moutoulon »

Présentation par Michel JAMON, Adjoint
Le Conseil Municipal :

AUTORISE Monsieur Christian NICOUX, Adjoint à l'Urbanisme, à signer, en lieu et place du Maire, tous les documents nécessaires à la cession des lots restant à vendre dans le lotissement Les Hauts de Bellevue (avant-contrats, acte de vente...), que ce soit par acte sous seing privé, par acte notarié ou par acte en la forme administrative.

Vote : Pour : 22

Contre : 4 (J.P Bouet - F. Noël-Baron - G. Pabiou - J.P. Vidal)

Abstention : 1 (C. Nicoux)

8 – Apuration du compte du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) – Budget Eau et Assainissement

Présentation par Gérard GOUDARD, Adjoint
Le Conseil Municipal :

DECIDE de procéder à l'apuration du compte 10222 FCTVA d'un montant de 234 181.96 euros par une reprise annuelle sur six ans soit 39 031.99 euros. L'exercice comptable 2021 supportera la reprise de 2020 et celle de l'année en cours.

Vote : Pour : 27

9 – Convention financière transfert CET avec la Commune du PUY EN VELAY

Présentation par Gérard GOUDARD, Adjoint
Le Conseil Municipal :

AUTORISE le Maire à signer la convention financière de transfert du Compte Epargne Temps (CET) de M. VIDAL Yves avec la commune du Puy-en-Velay.

Vote : Pour : 27

10 - Convention financière transfert CET avec le Conseil Départemental de Haute-Loire

Présentation par Gérard GOUDARD, Adjoint
Le Conseil Municipal :

AUTORISE le Maire à signer la convention financière de transfert du Compte Epargne Temps (CET) de M. VEYSSEYRE Philippe avec le Conseil Départemental de la Haute-Loire.

Vote : Pour : 27

11 - Information sur les décisions du Maire dans le cadre des délégations

Décision du Maire :

1/ Exercice du droit de préemption urbain

1° - Décision du Maire n°2020-11-25 01 du 25 novembre 2020

Exercice du droit de préemption urbain suite à la D.I.A. 2020-063 déposée par Maître Christine TERRASSON, notaire à LANGEAC (43300), le 02 octobre 2020, sur les immeubles ci-après désignés :

A LANGEAC (43300), Les Oliviers,
Cinq parcelles cadastrées :

Section	Numéro	Lieudit	Surface
BX	74	Les Oliviers	00 ha 06 a 10 ca
BX	75	Les Oliviers	00 ha 13 a 70 ca
BX	76	Les Oliviers	01 ha 15 a 70 ca
BX	77	Les Oliviers	00 ha 20 a 66 ca
BX	78	Les Oliviers	00 ha 30 a 50 ca

Total surface : 01 ha 86 a 66 ca

Le prix de vente est de neuf mille neuf cents euros (9.900,00 euros).

2° - Décision du Maire n°2020-12-01 01 du 1^{er} décembre 2020

Exercice du droit de préemption urbain suite à la D.I.A. 2020-083 déposée par Maître Stéphane FARGET, notaire à BRIOUDE (43100), le 27 novembre 2020, sur les immeubles ci-après désignés :

A LANGEAC (43300), Rue de la Treille et Quai Voltaire,
Un immeuble bâti cadastré :

Section	Numéro	Lieudit	Surface
AB	226	Rue de la Treille	00 ha 00 a 04 a
AB	227	Quai Voltaire	00 ha 00 a 46 ca

Total surface : 00 ha 00 a 50 ca

Le prix de vente est de quinze mille euros (15.000,00 euros).

3° - Décision du Maire n°2020-12-02 01 du 02 décembre 2020

Exercice du droit de préemption urbain suite à la D.I.A. 2020-086 déposée par Maître Christine TERRASSON, notaire à LANGEAC (43300), le 02 décembre 2020, sur les immeubles ci-après désignés :

A LANGEAC (43300), Quai Voltaire,
Un immeuble bâti cadastré :

Section	Numéro	Lieudit	Surface
AB	228	Quai Voltaire	00 ha 00 a 41 ca

Le prix de vente est de vingt-huit mille euros (28.000,00 euros).

12 - Convention de financement du Rased

Présentation par Caroline SAHUC, Adjointe
Le Conseil Municipal :

APPROUVE le projet de convention tel que présenté.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de financement du RASED.

CHARGE le Maire de mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'application de la convention.

Vote : Pour : 27

13 - Travaux d'Eclairage public Stade de Foot

Présentation par Christian NICOUX, Adjoint
Le Conseil Municipal :

APPROUVE l'avant-projet d'éclairage public pour le stade de foot.

DECIDE de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental, auquel la Commune est adhérente.

FIXE la participation de la Commune au financement des dépenses à **36 138,01 €** et **AUTORISE** M. le Maire à verser cette somme dans la caisse du Receveur du Syndicat Départemental. Cette participation sera revue en fonction du décompte définitif.

DECIDE d'inscrire à cet effet la somme de **36 138,01 €** au budget, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

Vote : Pour : 27

14 - Subvention Hand Ball Club de Langeac au titre de la saison 2019-2020

Présentation par Annie BOULARAND, Adjointe
Le Conseil Municipal :

ALLOUE une participation financière communale au Hand Ball Club Langeadois de 800 € afin de régulariser la saison 2019-2020 au titre du soutien à leur emploi sportif.

CHARGE le Maire de la transmission de cette délibération à M. Le Président du Hand Ball Club Langeadois.

Vote : Pour : 27

15 – Déclassement du domaine public Rue du Petit Breuil – Ampillat + Echange avec Mme Florence BARBIN

Présentation par Christian NICOUX, Adjoint
Le Conseil Municipal :

1° - APPROUVE le déclassement d'une partie du Domaine Public communal soit 90m², correspondant, sur le projet de plan de bornage et de division joint aux présentes, aux parties suivantes :

- * « partie A » d'une superficie de 1m², tiré du Domaine Public communal cadastré section AK n°270
- * « partie B » d'une superficie de 12m², tiré du Domaine Public communal cadastré section AK n°270
- * « partie D » d'une superficie de 16m², tiré du Domaine Public communal non cadastré,
- * « partie E » d'une superficie de 9m², tiré du Domaine Public communal non cadastré,
- * « partie F » d'une superficie de 21m², tiré du Domaine Public communal non cadastré,
- * et « partie G » d'une superficie de 31 m², tiré du Domaine Public communal non cadastré.

2° - APPROUVE, suite au déclassement d'une partie du Domaine Public communal (soit 90m²) ainsi qu'il est dit ci-avant,

L'échange à régulariser entre la Commune de Langeac et Mme Florence BARBIN dans les conditions suivantes :

Biens échangés :

- * La Commune cédera à Mme BARBIN une superficie de 90m² correspondant aux parties A – B – D – E – F et G résultant du projet de plan de bornage et de division joint aux présentes, tel que susmentionnées.
- * En contrepartie, Mme BARBIN cédera à la commune 35m² de sa propriété correspondant aux parties K et L résultant du projet de plan de bornage et de division joint aux présentes (la partie K a une superficie de 2m² et la partie L une superficie de 33m²)

Valeur des biens échangés :

- * Le bien cédé par Mme BARBIN a une valeur de 875,00€ (basé sur une valeur de 25€/m²)
- * Le bien cédé par la Commune de Langeac a une valeur de 2.250,00€ (basé sur une valeur de 25€/m²)

Par conséquent, Madame BARBIN devra verser une soultre de mille trois cent soixante-quinze euros (1.375,00€) à la Commune de Langeac.

Paiement des frais de l'acte d'échange

Les frais de l'acte notarié à régulariser seront à la charge de Mme BARBIN et de la commune de Langeac, à concurrence de moitié chacune.

(Il est ici précisé que les frais d'intervention du géomètre sont à la charge exclusive de Mme BARBIN.)

AUTORISE Monsieur Christian NICOUX, à engager toutes les démarches nécessaires à l'opération, et notamment la signature du document d'arpentage, ainsi que celle de l'acte d'échange.

Vote : Pour : 27

16 - Acquisition à titre gratuit de la parcelle sis à Langeac, « La Bourzède » cadastrée section AC N° 816 d'une surface de 51 m²

Présentation par Christian NICOUX, Adjoint
Le Conseil Municipal :

APPROUVE l'acquisition à titre gratuit, de gré à gré, de la parcelle sise à LANGEAC, « La Bourzède » cadastrée section AC numéro 816 d'une surface de 51m²,

ANNULE toutes précédentes délibérations du Conseil Municipal relative à la cession de ladite parcelle,

AUTORISE Monsieur Christian NICOUX, Adjoint à l'Urbanisme, à engager toutes les démarches nécessaires à l'opération, à signer tous les documents relatifs à ce dossier, et notamment l'acte d'acquisition à titre gratuit,

DIT que la Commune prendra en charge les frais relatifs à la signature de l'acte (qu'il soit notarié ou administratif).

Vote : Pour : 27

Arrivé de Mr FLANDIN Mathieu à 19h39

Présents : BEAUD Gérard, MATHIEU Anne-Lise, GOUDARD Gérard, POTIN Claudine, NICOUX Christian, BOULARAND Annie, JAMON Michel, SAHUC Caroline, CHOPY Philippe, BRUN Yvonne, BARLIER Patricia, CROUZET Christine, BOUQUET Alain, SAINT-GERMAIN David, BOUDOUESSIER Hélène, SICARD Loïc, FLANDIN Mathieu, BOUET Jean-Pierre, NOEL-BARON Franck, PABIOU Gisèle, ROUBAUD Marie-Thérèse, BENAZET Charles-Robert, FARIGOULE Chantal, VIDAL Jean-Pierre

Représentés :

CHANSON Marie-José par BOULARAND Annie
MOUNIER Jacques par GOUDARD Gérard
COHEN Sarah par JAMON Anne-Lise

17 - Acquisition amiable des immeubles sis à Langeac, Rue du Pont cadastrés section AB N° 189 et 197 et des droits immobiliers portant sur le lot 2 de l'immeuble cadastré section AB N° 190

Présentation par Christian NICOUX, Adjoint
Le Conseil Municipal :

APPROUVE l'acquisition, de gré à gré, moyennant le prix principal de trente-cinq mille euros (35.000,00 euros), des biens et droits immobiliers sis à LANGEAC, rue du Pont, cadastrés section AB numéros 189 et 197, d'une superficie totale de 199m²; ainsi que du lot numéro 3 de l'immeuble en copropriété sis rue du Pont cadastré section AB numéro 190, d'une superficie de 92m², le tout appartenant à Monsieur Michel SADOURNY,

AUTORISE Monsieur Christian NICOUX, à engager toutes les démarches nécessaires à l'opération, à signer tous les documents relatifs à ce dossier, et notamment l'acte d'acquisition (avec suppression de l'état description de division sus-mentionné)

DIT que la Commune prendra en charge les frais relatifs à la signature de l'acte d'acquisition (qu'il soit notarié ou administratif).

Vote : Pour : 27

18 - Vente de biens et droits immobiliers sis rue de la Boucherie à Mr et Mme Thomas WEESING

Présentation par Christian NICOUX, Adjoint
Le Conseil Municipal :

APPROUVE la cession immobilière, de gré à gré, à M. et Mme Thomas WEESING, demeurant à LANGEAC (Haute-Loire), 16 rue de la Boucherie, de l'immeuble en son entier cadastré section AB numéro 268 et d'une partie de l'immeuble cadastré section AB numéro 269 (immeuble en son entier à l'exception des caves), au prix de vingt-sept mille euros (27.000,00 euros),

APPROUVE l'établissement d'un état descriptif de division en volumes pour l'immeuble cadastré section AB numéro 269,

AUTORISE Monsieur Christian NICOUX, Adjoint à l'Urbanisme, à engager toutes les démarches nécessaires à l'opération et à signer tous les actes nécessaires, et notamment à signer l'acte notarié de vente, et l'acte contenant l'établissement de l'état descriptif de division en volumes pour l'immeuble cadastré section AB numéro 269.

Vote : Pour : 27

19- Organisation du Critérium du Dauphiné

Présentation par Gérard BEAUD, Maire
Le Conseil Municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le 'Contrat Départ » avec la société Critérium du Dauphiné Organisation ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des aides financières auprès de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier et du Conseil Départemental de la Haute-Loire.

Vote : Pour : 25

Abstention : 2 (J.P Bouet - F. Noël-Baron)

DECIDE d'inscrire à cet effet la somme de **8 278.52€** au budget, les acomptes et le solde étant versés au Syndicat Départemental au fur et à mesure et au prorata des mandatements aux entreprises.

Vote : Pour : 26

CLÔTURE DE LA SEANCE : 19 h 51
LANGEAC, le 15 Mars 2021

La Secrétaire de séance,
Caroline SAHUC